



LA LETTRE

DOSSIER

L'Épicerie sociale et le Vestiaire rénovés pour mieux accompagner

AGENDA

VENDREDI ET SAMEDI 28 ET 29 NOVEMBRE 2025

Collecte nationale de la Banque alimentaire
avec les Amis de l'Entraide.

Si vous souhaitez nous apporter votre aide :

contact@corot-entraide.org

FÉVRIER 2026



Piacercanto chante Bach au profit de Corot

- 12 et 13 février à Saint Honoré d'Eylau, 75016
- 17 février, Eglise de la Trinité, 75009

Info : www.piacercanto.org
rdechampeaux@corot-entraide.org

EDITO

Chers Amis de Corot Entraide,

Après un été très actif nos équipes ont repris l'action quotidienne. En août, le pôle hébergement jeunes a assuré la continuité de l'accompagnement individuel mais aussi les sorties culturelles et de loisirs avec le soutien des paniers repas de notre partenaire diocésain ASA (Août Secours Alimentaire).

Livré début septembre, le chantier de rénovation du Vestiaire solidaire et de l'Épicerie sociale nous permet d'accueillir nos bénéficiaires et bénévoles dans un espace beaucoup plus fonctionnel et convivial. Ces deux services sont essentiels à notre mission d'accompagnement (*voir notre dossier pp 2 et 3*). Merci aux fondations Perial et Colam, deux généreux mécènes qui ont soutenu ce projet de rénovation.

Le Café solidaire, partenaire de la Paroisse, commence à se faire connaître : nous allons passer de 3 à 4 matinées par semaine... Notre but, ouvrir la Paroisse et l'Association sur la rue et le quartier d'Auteuil, est atteint. Merci à tous les bénévoles du Kfé Corot. N'hésitez pas à y passer, ambiance chaleureuse garantie et petits événements réguliers.

Un sujet nous préoccupe. La santé financière du monde associatif qui se dégrade depuis 2024 et qui touche aussi Corot. En conséquence, nous réorientons l'hébergement de nos jeunes vers des solutions moins coûteuses en remplaçant progressivement les chambres d'hôtel par des prises en charges collectives. Nous ferons ainsi des économies et nous répondrons également à la demande de nos financeurs publics. Dans cet esprit, nous allons ouvrir un nouveau centre dans le XX^{ème} arrondissement, à Paris, avec une capacité de 20 places. Nous reviendrons plus en détail sur ce projet dans le courant de l'année 2026.

Les défis sont importants avec la diminution du soutien de l'État et l'augmentation de nos charges fixes. Plus que jamais, au-delà du financement public, notre mission délicate repose sur un mix associant la philanthropie privée, le mécénat et les dons défiscalisés des particuliers...

N'hésitez pas à partager dans votre entourage notre Lettre d'information pour mieux nous faire connaître et nous aider à étendre notre réseau de bénévoles et de contributeurs privés. Il est indispensable pour maintenir la qualité de notre action.

Une nouvelle fois un immense MERCI à tous pour vos soutiens.

**Guillaume d'Halluin,
Président**



L'Épicerie sociale et le Vestiaire rénovés, pour mieux accompagner

L'Épicerie sociale et le vestiaire femmes-enfants ont fait peau neuve cet été 2025. Plus sûrs, plus fonctionnels et agréables pour le public accueilli et les bénévoles, ces locaux participent pleinement à la vocation de Corot : un lieu de rencontre où l'on se sent bien pour reprendre confiance. Présentation du projet avec Alice, responsable salariée de l'Épicerie sociale, et Odile, responsable bénévole du Vestiaire solidaire (en vignette, de g. à droite), qui ont mené ce changement avec leurs équipes.



À l'Épicerie, 50 tonnes de produits par an et un service quotidien

La création de l'Épicerie sociale remonte à 1999 ! 47 800 équivalents repas ont été distribués en 2024. Les deux pièces principales, dédiées aux produits secs et au frais, nous posaient des problèmes d'éclairage, de conservation des produits, d'espace et de matériel de manutention. La rénovation totale nous a même permis d'identifier et réparer une fuite pour assainir un des murs.

25 personnes pour accueillir plus de 3000 passages par an

L'activité de l'Épicerie sociale est variée. Les lundi et mercredi matin, l'équipe de la « ramasse » va chercher à Carrefour, Monoprix Auteuil et La Grande Épicerie les produits frais (fruits, légumes, laitages, viande...). Elle en assure le tri, le rangement et le réassort de l'ensemble des rayons. Le service accueille plus de 120 personnes par semaine : les familles les mardi, jeudi, vendredi matin et les Jeunes les lundi et mercredi après-midi.

Nous avons donc réorganisé les espaces et revu les équipements pour mieux présenter les produits, faciliter l'organisation, la gestion et la distribution des stocks :

- Peinture, éclairage, faux plafonds, nouvelles étagères moins profondes et avec plus de niveaux, 6 armoires réfrigérées dont une avec vitre transparente pour les laitages,



- Achat de plateformes à roulettes pour la manutention et le stockage des cartons et réserves pour réduire la manipulation de charges lourdes par les équipes.

« Mon dos apprécie la manutention avec des chariots professionnels légers et maniables. »

« Nous avons plus d'espace pour travailler plus nombreux et plus rapidement. Tout est plus accessible, on peut servir 3 familles en même temps. Avant, le réassort de la ramasse finissait à 14h maintenant tout est rangé à 13h ! »



Notre mission : « bien manger, mieux vivre »

« Il y a du choix de beaux produits frais, c'est important pour les enfants. »

« L'épicerie paraît plus grande et mieux rangée, on fait vraiment ses courses... ».

« Être accueilli avec un café et pouvoir patienter à l'intérieur et non sur le trottoir, change tout. Personne ne sait que l'on vient à l'Épicerie sociale. »



Au Vestiaire, optimiser la gestion de 80 m³ de vêtements et l'accueil de 2500 personnes comme dans une boutique !

La peinture du vestiaire femmes-enfants n'avait pas été refaite depuis 20 ans ! Depuis le Covid et notre réorganisation sur RDV, le Vestiaire est devenu un lieu d'accueil et d'échanges plus personnel. Avec l'équipe de 34 bénévoles, nous ressentions le besoin d'un rafraîchissement et d'un aménagement plus fonctionnel. En particulier, la manipulation des empilements de cartons était peu pratique et un peu risquée pour la sécurité des bénévoles.

Une mobilisation déterminante.

La préparation du chantier a été très mobilisante début juillet. En pleine période de vacances scolaires, 33 bénévoles ont assuré le déménagement et la réinstallation de tous les stocks. 2 places de parkings souterrains et une cave nous ont été prêtées.

Un regain d'énergie pour les équipes de réassort du lundi et mercredi matin

Notre nouvel aménagement a remplacé les armoires de notre réserve qui obstruaient les passages par des étagères avec des boîtes bien étiquetées. Elles simplifient la manutention et une grande table de travail permet de plier le linge confortablement (*en photo*).

« Tout est blanc, net, on respire mieux... »

« C'est pratique, clair et spacieux. On est encore plus joyeux de venir au Vestiaire ! »

L'accueil est plus attrayant pour les accueillis les lundi, mardi et jeudi après-midi

Murs blancs et détails repeints en bleu Corot, odeur de frais, rayonnages et rangements aux formats harmonisés, l'espace est plus aéré et lumineux. Les accueillis se sentent plus confortables pour choisir leurs vêtements.



« C'est propre et joli comme un magasin, ça remonte le moral. »

Après cette période très prenante, nous avons repris l'accueil comme prévu le 15 septembre. Si le chantier s'est révélé vraiment fédérateur pour les bénévoles, il renforce aussi les liens avec les personnes accompagnées qui apprécient ce nouveau cadre. Tout le monde est plus heureux !

LE PROJET EN CHIFFRES

- **Surface** 100 m²
- **Budget** 100 000 €
- **Vêtements** 80 m³
- **Produits déplacés**... 4 tonnes

CALENDRIER

2024 : Montage du projet

JUILLET 2025 : Déménagement des locaux

JUILLET - AOÛT : Chantier (curage, maçonnerie, climatisation-ventilation, électricité, menuiserie, peinture)

5 SEPTEMBRE : Réouverture de l'Épicerie

15 SEPTEMBRE : Réouverture du vestiaire

MERCI À NOS PARTENAIRES

Ce chantier a été mené en lien avec la Paroisse Notre-Dame d'Auteuil qui héberge l'association, le soutien de la Grande Épicerie de Paris et le financement de deux mécènes



La Fondation familiale Colam initiatives finance des actions philanthropiques et soutient des projets d'intérêt général dans les domaines de la solidarité, insertion, santé.



La Fondation Perial, depuis 2021, a pour objet de soutenir tout projet visant à contribuer à la lutte contre la précarité sociale et les inégalités sur le champ du logement, de l'habitat et de l'urbanisme.

PAROLE DE DONATEUR

« Je donne à Corot parce que je crois en son action »



Comment connaissez-vous Corot ?

« C'est par une amie très engagée à Corot que j'ai découvert l'association. La situation des jeunes et des familles fragilisés par la précarité me touche même si mon activité professionnelle me laisse actuellement trop peu de temps pour agir sur le terrain. »

Pourquoi donnez-vous à Corot ?

« J'ai confiance dans son approche aussi humaine que professionnelle. Les équipes de Corot animent une Épicerie et un Vestiaire dont le rôle est très important pour passer une étape difficile. Leur action va plus loin : écoute pour reprendre confiance, conseil pour chercher des solutions et activités en groupe pour sortir de l'isolement. La réussite de l'accompagnement repose sur tous ces aspects, cela mobilise beaucoup d'énergie mais cela vaut la peine. Je donne à Corot parce que je crois en son action et je suis heureux de lui affecter une part de mes impôts pour y participer à ma manière. »

Henri Tanniou

COROT EN CHIFFRES

(cf. rapport d'activité 2024)

Ressources humaines :



135 bénévoles

20 salariés

Accompagnement :



235 foyers ou personnes isolées accompagnés



116 jeunes hébergés et suivis



7000 entretiens d'écoute et de suivi individuels

Budget :



2 370 980 €

- Subvention publique = 66%
- Dons privés, mécénat = 31 %
- Participation des bénéficiaires = 3%

VOUS SOUHAITEZ NOUS AIDER ?

DÉPOSER VÊTEMENTS ET LINGE AU 4 RUE COROT :

lundi et mercredi de 9h30 à 12h30,
vendredi de 14h30 à 17h

APPORTER UN SOUTIEN BÉNÉVOLE :

benevolat@corot-entraide.org

PROPOSER DES OFFRES D'EMPLOI :

contact@corot-entraide.org

POUR TOUTE INFORMATION : 01 45 24 54 46

COMMENT NOUS AIDER PAR VOS DONS

UN DON DE 40 € (soit 10 € après déduction fiscale*) permet de restaurer la dignité de **11 personnes démunies** en leur donnant une **tenue de saison avec chaussures**.

UN DON DE 120 € (soit 30 € après déduction fiscale*) soutient **1 famille en précarité** par l'accès à l'**épicerie sociale durant un mois**.

UN DON DE 220 € (soit 55 € après déduction fiscale*) contribue à offrir à **1 jeune sans abri une semaine d'hébergement et d'accompagnement**.

* En 2025, 75% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 1000 € et de 66% au-delà, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. **À NOTER :** chèque à l'attention de « Association Corot Entraide ».

* 75% de votre don est déductible de votre impôt sur la fortune immobilière (IFI) dans la limite de 50 000 €. **À NOTER :** chèque à établir à l'ordre de « Fondation Corot Solidarités ».

* Pour les entreprises, le mécénat et les dons ouvrent droit à une réduction de 60% de l'Impôt sur les sociétés, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires

**POUR FAIRE UN DON EN LIGNE
OU MIEUX NOUS CONNAÎTRE :**

www.corot-entraide.org



Merci !

Association Loi de 1901, déclarée en 1983,
reconnue œuvre de bienfaisance depuis 1995
par la Préfecture de Paris

Credits photos : @ Corot Entraide
Conception Graphique : Amélie de Tricornot



Avec mon don, j'agis pour l'insertion

NOUS COMPTONS SUR VOUS !

MERCI DE COMPLÉTER OU DE CORRIGER CI-DESSOUS VOTRE ADRESSE

Votre générosité
encouragée
en 2025-2026

**75% DE DÉDUCTION
FISCALE**

**Aidez-nous
à accompagner
les jeunes** sans
abri de 18 à 25 ans
et les familles
avec un reste
à vivre de moins
de 7€ par jour
**vers l'autonomie
et l'insertion.**

POUR NOUS SOUTENIR DANS LA DURÉE, VOIR AU DOS

Je souhaite soutenir Corot Entraide, je fais un don de :

- ☐ **40 €** (soit 10 € après déduction fiscale)
- ☐ **120 €** (soit 30 € après déduction fiscale)
- ☐ **220 €** (soit 55 € après déduction fiscale)
- ☐ **500 €** (soit 125 € après déduction fiscale)
- ☐ **1000 €** (soit 250 € après déduction fiscale)
- ☐ **à ma convenance :**

.....€

Chèque à l'ordre de Association Corot Entraide.
Pour votre envoi, utilisez l'enveloppe jointe
à cet effet, sans l'affranchir



Vous préférez faire un don en ligne :
WWW.COROT-ENTRAIDE.ORG c'est sûr et rapide !

**En 2025-2026, 75% de mon don est
déductible de mon impôt sur le revenu,**
dans la limite de 1000 € et de 66% au-delà,
dans la limite de 20% de mon revenu imposable.

Reçu fiscal adressé dès encaissement
de votre don. Si vous souhaitez le recevoir
par mail, merci de préciser votre adresse mail :

@



MERCI
POUR VOTRE
GÉNÉROSITÉ !

Je soutiens durablement votre action, je fais un don régulier,

et j'autorise Corot Entraide à donner à ma banque les instructions pour prélever sur mon compte* :

Chaque mois :

☐ **15 €** (soit 3,75 € après déduction fiscale)

☐ **40 €** (soit 10 € après déduction fiscale)

☐ **80 €** (soit 20 € après déduction fiscale)

☐ **à ma convenance :**

.....€

Chaque trimestre :

☐ **45 €**

☐ **120 €**

☐ **240 €**

☐ **à ma convenance :**

.....€

MES COORDONNÉES

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

DATE ET SIGNATURE :

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

BÉNÉFICIAIRE : Corot Entraide - 4 rue Corot - 75016 PARIS

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA : FRO4ZZZ420336

Ma référence unique du mandat me sera communiquée par retour de courrier.

JE JOINS MON RIB

☐ Je souhaite plus d'informations sur **legs, donations et assurances-vie** (exempts de droits de succession). Sans engagement de ma part et en toute confidentialité.

☐ Je souhaite recevoir des informations de Corot Entraide par mail :@.....

* Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention passée avec elle. La demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date du débit de votre compte pour ce prélèvement autorisé.

Les données recueillies vous concernant sont nécessaires au traitement de votre don et à l'émission de votre reçu fiscal. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en vous adressant à l'association.